

MARSEILLE  
04 91 24 61 50

ISTRES  
04 42 55 46 87

AIX-EN-PROVENCE  
04 42 99 09 86



Solidarité  
femmes<sup>13</sup>

**FICHE URGENCE**  
[www.solidaritefemmes13.org](http://www.solidaritefemmes13.org)  
[contact@solidaritefemmes13.org](mailto:contact@solidaritefemmes13.org)

Sortir de la violence demande une force qu'on ne pense pas avoir seule. Pourtant, vous pouvez y arriver.

## POUR VOUS PROTÉGER

- Apprenez par coeur les numéros de téléphone importants : le 17 pour la police (7j/7 et 24h/24), le 3919 pour Violences Femmes Info (du lundi au samedi).
- Identifiez les lieux ou personnes qui peuvent vous venir en aide en cas d'urgence.
- Informez vos enfants, si vous en avez, sur la conduite à tenir.
- Préparez un sac de départ à mettre en lieu sûr (chez des proches ou de la famille), avec vos documents importants, de l'argent, des vêtements, des clés.



## POUR ÊTRE ÉCOUTÉE

Venez nous voir dans les locaux de notre association ou contactez-nous par téléphone, que vous ayez des doutes, que vous soyez témoin ou directement concernée.

Nous sommes joignables du lundi au vendredi.

Nous pouvons vous accompagner dans toutes vos démarches.



## CONSEILS POUR PARTIR

Vous avez le droit de quitter votre domicile, que vous soyez mariée ou non. Si vous êtes mariée, il y a des précautions à prendre. Signalez immédiatement votre départ à la police ou à la gendarmerie. Si vous avez des enfants, saisissez rapidement le Juge aux Affaires Familiales.

Prenez tous vos documents avec vous : papiers d'identité, moyens de paiement, bulletins de salaire, diplômes, carte d'assurée sociale, certificats médicaux, carnet de santé, témoignages, copie des plaintes...



## POUR PROUVER

- Témoignages (parents, ami·e·s, voisin·e·s) écrits avec une photocopie de la pièce d'identité du témoin.
- Certificat médical : il est important de faire constater vos coups et blessures par un médecin. Adressez-vous de préférence aux urgences.